



Badminton
Centre
Val de Loire
Ligue Régionale

Championnats de Ligue Vétérans et Parabad

Règlement Cahier des charges

BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE

4 pages

Edité le 19/05/2017

Adoption en conseil d'administration du 19/05/2017

Validé le 19/05/2017 par le Président de la Ligue

Mise en application le 01/09/2017

Diffusion à :

- Membres du Conseil d'administration,
- Présidents de clubs et de comités

Cette compétition vise :

- à décerner les titres de champions régionaux dans les catégories vétérans et parabad,
- permettre aux compétiteurs de tous niveaux de se rencontrer,
- faire rencontrer des joueurs parabad de la région et d'ailleurs,
- à développer le badminton localement en impulsant une dynamique événementielle,
- à diffuser une image positive du badminton au travers d'une compétition crédible.

Les Championnats de Ligue vétérans et parabad visent donc des objectifs sportifs mais constituent également un des supports de développement de notre sport dans la région Centre-Val de Loire.

1. Etendue du règlement

1.1. Champ d'application

Le présent texte a pour objet de définir les conditions de participations, les modalités d'engagement et le déroulement de l'ensemble de la compétition dénommée « Championnats de Ligue vétérans et parabad ».

2. Règlement

Les Championnats de Ligue vétérans et parabad se déroule selon les règles conjointes de la Badminton World Fédération (BWF) et de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) énoncées dans le Règlement Général des Compétitions (RGC). Elles sont complétées par le présent règlement.

3. Critères de participation

3.1. Licences

Seuls peuvent être admis à participer à cette compétition, les joueurs licenciés à la FFBaD pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour ses compétitions, pour les catégories vétérans.

3.2. Provenance

Ne sont admis que les joueurs licenciés en région Centre-Val de Loire pour les catégories vétérans. Pour les parabad, seuls les licenciés en région Centre-Val de Loire pourront se voir décerner le titre régional, mais afin de compléter les tableaux et offrir une opposition au plus grand nombre, les joueurs parabad d'autres régions sont acceptés.

3.3. Catégories

La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses autorisés à jouer en compétition dans les catégories :

- Vétérans : V1, V2, V3, V4, V5, V6 et +, avec 2 séries dans chaque catégorie (D9 et+ / P-NC).
- Parabad : WH1, WH2, SL3, SL4, SU5, SS6. Avoir si possible une classification BWF pour les inscrits parabad.

Possibilité selon le nombre d'inscrits de panacher WH1 et WH2, et de SL3 à SS6.

3.4. Tableaux

Les tableaux proposés sont le Simple Messieurs, le Simple Dames, le Double Messieurs, le Double Dames et le Double Mixte dans toutes les catégories.

Inscription possible sur 3 tableaux pour tous les joueurs.

Les joueurs vétérans peuvent évoluer dans une catégorie d'âge plus jeune s'ils le souhaitent.

Afin d'encourager la pratique du plus grand nombre, en vétérans, deux séries par catégories d'âge sont proposées, avec une plus compétitive (classés D9 et +) et une plutôt promotionnelle (classés P ou non compétiteurs). Regroupement des joueurs des deux séries, si moins de 4 dans un tableau de simple, moins de 3 paires en double. Libre choix pour les vétérans de s'inscrire dans le tableau supérieur (exemple : 1 P10 souhaitant jouer en D9 et + peut le faire).

Pas de quotas d'inscription par tableau.

4. Inscriptions

Le montant de l'inscription est fixé dans l'annexe financière.

Cette somme est partagée entre la Ligue (2/3 des inscriptions) et l'organisateur (1/3 des inscriptions).

5. Horaires et constitution des tableaux

5.1. Horaires

L'accueil des joueurs se fait à partir de 8h30 le samedi.

Début de la compétition à 9h30 le samedi.

Fin des matchs recommandée à 20h30 le samedi.

Les finales auront lieu le dimanche sauf si possibles à disputer le samedi.

Fin de la compétition recommandée à 17h le dimanche.

5.2. Constitution des tableaux

Les tableaux en poules sont vivement conseillés dans le respect toutefois de la limite de 8 matchs / jour / joueur à disputer.

6. Organisation

6.1. Répartition des rôles

L'organisation de la compétition est prise en charge par Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale associée au Comité Départemental (ou l'un de ses clubs) qui accueille la compétition.

Badminton Centre-Val de Loire, le Comité Départemental (et son club éventuel) réaliseront un travail collectif.

Le Comité Départemental (et son club éventuel) hôte :

- Retire les bénéfices de la buvette,
- Perçoit 1/3 du montant des inscriptions,
- Assure la réservation des infrastructures,
- S'assure de l'accessibilité des équipements pour les personnes en situation de handicap notamment fauteuil,
- Prévoit l'équipe de bénévoles nécessaire au bon fonctionnement de la compétition (accueil / montage / démontage / table de marque / espace VIP...) ainsi que le matériel (poteaux / filets / bacs / buvette / table de marque / espace VIP...),
- Fournit un lot d'accueil à chacun des joueurs,
- Assure la mise en place d'une buvette dans chaque gymnase,
- Prévoit un pot de clôture de la compétition,
- Communique localement (presse, élus, ...).

Badminton Centre-Val de Loire via la commission régionale en charge des championnats de Ligue vétérans et parabad :

- Réalise la plaquette d'invitation (document type) en partenariat avec l'organisateur,
- Diffuse la plaquette d'invitation aux clubs de Badminton Centre-Val de Loire,
- Perçoit 2/3 du montant des inscriptions (destinées au financement des lots),
- Gère la réception des inscriptions,
- En relation avec le JA, gère la constitution des tableaux,
- Envoie les convocations,
- Fournit les récompenses (lots, médailles, trophées) selon l'annexe 2,
- Fournit les volants pour les finales,
- Apporte un soutien matériel (moquette, tapis, plantes vertes, espace VIP, fauteuils roulants...) si nécessaire.
- Prend en charge les indemnités et frais du juge-arbitre et de ses adjoints,
- Versera un forfait arbitrage à l'organisateur selon le tableau suivant :

Nombre de finales arbitrées		Nombre d'arbitres minimum recommandé	Indemnité	Forfait déplacement	Somme forfaitaire
de	à				
5	6	2	48	90	138
7	9	3	72	135	207
10	14	4	96	180	276
15	20	5	120	225	345

6.2. Infrastructures

Le nombre total de terrains souhaité est de 10 au minimum et la compétition pourra se dérouler sur 3 salles en cas de besoin.

Les différents gymnases doivent être adaptés à la pratique du badminton et accessibles pour les joueurs handicapés.

Les salles devront être présentées agréablement (présence de bacs pour les joueurs, si possible, séparation entre les terrains, plantes vertes,...) et prévoir un espace pour les personnes en situation de handicap notamment fauteuil.

Des chaises d'arbitres pour les officiels devront être mises en place par l'organisateur, sur la plupart des terrains si possible.

6.3. Arbitrage

La CRA (Commission Régionale d'Arbitrage) se charge de désigner les juges-arbitres.

L'organisateur cherchera des arbitres. Cependant, il devra obligatoirement prendre contact avec la CRA qui donnera alors la liste des arbitres devant participer à l'arbitrage des finales pour validation ou passage de grade.

Les finales doivent être arbitrées ainsi que les demi-finales si possible.

7. Lieux et date

7.1. Attribution de la compétition

Une rotation géographique pour l'attribution de l'organisation des Championnats de Ligue vétérans et parabad est mise en place.

8. Mode opératoire

Avant J-90, désignation des juges-arbitres par la CRA,

J-90 (ou avant), demande d'autorisation sous Poona faite par la Ligue en respectant ce cahier des charges et intitulant la compétition « Championnats de Ligue Centre-Val de Loire Vétérans et Parabad 20.. »,

J-60, envoi du dossier d'inscription à tous les Comités Départementaux et clubs de la Ligue par la Ligue. Mise en ligne sur le site de la Ligue et la page de réseaux sociaux dédiée,

J-15, date limite de retour des inscriptions dématérialisées à la Ligue qui fera l'ensemble des vérifications nécessaires, saisie progressive des inscriptions dans le logiciel de compétitions retenu,

J-10, envoi par le responsable des Championnats, du fichier de la compétition, des têtes de série au juge-arbitre et à l'organisateur pour la réalisation des tableaux et échéanciers,

J-8, avec l'accord du juge-arbitre, envoi par la Ligue, des convocations aux clubs ainsi qu'un plan d'accès,

Le dimanche de la compétition, envoi par l'organisateur au responsable des Championnats du fichier de la compétition,

J+1 maxi, mise en ligne sur Poona par le juge-arbitre du fichier d'import des résultats.